

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 JANVIER 2020

L'an deux mil vingt et le vingt-deux Janvier 2020 à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CORMIER, le Maire.

Présents : Mrs. Francis CORMIER, Jérôme GOSSET, Jean-Marie MACLET,
Christophe MAFILLE, Patrick ONIMUS, Mathieu HUILLE
Mmes Catherine BASTIEN, Julie LOFFROY, WELLHOFER Francine

Absents :

Absents excusés : Claude MOREL

Mme BASTIEN Catherine a été nommée secrétaire de séance.

Vœux du Maire

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil pour leurs investissements 2019 et présente ses vœux pour l'année 2020.

Présentation de Monsieur SCHULTZE (LESENS) et de Monsieur ONIMUS directeur du SEZEO.

Après présentation du dossier et résultats des tests qui ont été réalisés sur notre réseau d'éclairage publique nous en arrivons à la conclusion suivante :

- 1- Possibilité de remplacer 50% des ampoules sodium par des ampoules LED, le coût estimé est de 10 876,80€ HT. Les autres lanternes ne sont pas en mesure de recevoir ces ampoules LED.
- 2- Remplacement de l'ensemble des lanternes existantes par deux modèles.
(Petites rues : lanternes ELIPT 45X 54 W)
(Pour la D1017 : lanternes ELIPT 55X 79 W)
Budget estimé : 73 000€ HT
Une réflexion doit être envisagée afin de prévoir le financement, adhésion SEZEO et demande de subvention auprès du département.

A l'issue de cette présentation Monsieur Le Maire remercie et libère Monsieur SCHUTZE.

Le Conseil Municipal après réflexion décide de maintenir les lampes LED en place qui ont servi pour les tests cela nous permettra de prendre du recul et voir la possibilité d'un investissement dans un temps futur.

Approbation du dernier compte-rendu

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte-rendu du 3 Décembre 2019 à l'unanimité.

Présentation du devis pour la cloison amovible de la salle polyvalente

Monsieur le Maire présente le devis de la société ALGAFLEX, car en effet nous avons retrouvé le fabricant qui nous a fourni il y a 35 ans la cloison amovible qui se trouve actuellement dans notre salle polyvalente.

Cette dernière nous ayant donnée totale satisfaction Monsieur Le Maire propose de la remplacer par un produit identique pour un montant global de 7602.02€ HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte ce devis et mandate Monsieur le Maire à signer tous les documents et dit que ce montant sera inscrit au budget primitif 2020.

Départ à la retraite de Patrick BERTIN et recrutement

Le départ à la retraite de notre agent Monsieur Patrick BERTIN est officiel et sera effectif au 30 Avril 2020. Le Conseil se réunira à la Mairie, date à définir, pour partager son pot de départ.

A ce jour, nous avons reçu trois CV et Monsieur le Maire prendra position pour le recrutement dans quelques jours.








Participation commune Centre Social de Ressons-sur-Matz

Monsieur le Maire précise que notre commune participe régulièrement aux financements des centres de loisirs et camps organisés par le CSR de RESSONS-SUR-MATZ et cela au profit des familles de notre village.

La participation pour 2020 par enfant = demi-journée : 5.50€ - journée 11€

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité pour l'année en cours de maintenir cette aide financière sans distinction (enfants scolarisés ou pas sur notre regroupement scolaire).

Points sur les investissements 2020

-  Cloison de la salle polyvalente
-  Jardin du souvenirs et columbarium
-  Eclairage public
-  Travaux de voiries – bordures à SOREL
-  Mise en place de caméras – Place Mathilde Havart
-  Pavillon locatif – ruelle Bocquillon
-  Remise en état du sol de la salle de sport

L'ensemble de ces projets seront inscrits en fonction de nos possibilités financières au budget 2020.

Questions diverses / Information du Maire

- ✚ Monsieur le Maire présente l'étude qui est en cours pour la réfection du sol de la salle de sport voir devis POLYTAN pour un montant de 4457.27€ HT, nous attendons le devis de Sport France pour l'éventuelle mise en place de paniers baskets amovibles. Monsieur le Maire précise que ce dossier sera présenté à la région en sollicitant une subvention.

- ✚ Point sur la vente des terrains constructibles

- ✚ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution d'une aide de 1500€ afin de soutenir l'acquisition d'instruments pour notre Harmonie par l'association FO3DR (Fonds Olivier Dassault pour la défense et le développement de la ruralité) et remercie notre Sénateur Monsieur Olivier PACCAUD.

- ✚ Fêtes et cérémonies :
 - 1^{er} mars 2020 - Brocante
 - 21 mars 2020 - Choucroute
 - 5 avril 2020 - Loto
 - 8 mai 2020 – Cérémonie + concert de notre Harmonie
 - 15 et 22 mars 2020 – Elections Municipales
 - 11 juillet 2020 – Marché aux produits du terroir + feu d'artifice
 - 11 /12/13/14 juillet 2020 – Fête communale et repas champêtre
 - 21 novembre 2020 – Soirée Beaujolais
 - 12 décembre 2020 – Fêtes des associations
 - 19 décembre 2020 – Colis des aînés
 - 20 décembre 2020 – Passage du Père Noël
 - 9 janvier 2021 – Vœux et galette

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00